

étendre les engagements internationaux coordonnés qui ont été élaborés au sein de la CEE, la surveillance de la conformité avec de tels engagements et l'assistance mutuelle.

7. Saluent la recommandation de janvier 1991 du Communiqué ministériel de l'OCDE de coopérer étroitement avec l'OCDE pour étendre l'examen proposé des performances de la politique de l'OCDE en matière d'environnement au reste de la région de la CEE.

8. Accordent leur plein soutien au renforcement de la coordination régionale en matière d'environnement et de la coopération entre la CEE et des organisations et institutions comme la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Communauté économique européenne et le Conseil de l'Europe en particulier. A cet égard, ils soulignent l'importance du rôle joué par la CEE dans la mise en oeuvre des décisions appropriées dans le domaine de l'environnement, prises par les Etats participants à la CSCE, et saluent les dispositions de coopération mutuellement bénéfiques entre la CEE et l'OCDE. De plus, ils estiment opportun, en temps utile, d'étudier plus en détail dans quels domaines, et comment, la coordination et la coopération pourront être poursuivies de la meilleure manière pour assurer une participation rationnelle et équilibrée de travail dans le domaine de la protection de l'environnement dans la région de la CEE.

9. Reconnaittent pleinement les responsabilités particulières qui incombent aux pays membres de la CEE relativement aux problèmes globaux d'environnement et se déclarent prêts à conduire les efforts en vue de résoudre ces problèmes et d'assister les pays en développement dans leurs efforts en matière d'environnement et de développement, ciblant cette contribution sur la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992 avec, en particulier, le souhait de voir achevée à temps l'élaboration de l'accord-cadre sur le changement climatique pour permettre sa signature lors de cette Conférence. Dans ce contexte ils accordent leur plein soutien à l'engagement total des organisations non gouvernementales qui coopèrent dans les questions d'environnement aux niveaux national, régional et global.